VILLE DE QUIMPER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2022 Rapporteur : Madame Laurence VIGNON

N° 20

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 20/12/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 20/12/2022 (accusé de réception du 20/12/2022)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Musée des beaux-arts de Quimper - renouvellement des tarifs à compter du 1er janvier 2023

Adoption des tarifs du Musée des Beaux-Arts applicables à compter du 1^{er} janvier 2023.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter les tarifs du musée des Beaux-Arts tels qu'exposés ci-dessous (les tarifs des entrées et des visites restant inchangés) :

I- Tarifs

	2021/22	A compter du 01/01/23	
Entrées individuelles			
Plein tarif	5,00	5,00	
Tarif réduit : 12-26 ans, carte CEZAM, Finistère 360 ° (1 tarif plein - 1 tarif réduit)	3,00	3,00	
Gratuit : moins de 12 ans, personne handicapée et son accompagnateur, Amis du musée, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, carte Bretagne Musées • Voir liste des exonérations supplémentaires	gratuit	gratuit	
Entrées individuelles + visites guidées ou atelier			
Plein tarif	6,50	6,50	
Tarif réduit : - de 26 ans, carte CEZAM et bénéficiaires de l'entrée individuelle gratuite.	3,50	3,50	
Ateliers et visites ludiques pour enfants - ateliers adultes handicapés	3,20	3,20	
Entrées groupes - à partir de 12 personnes			
Plein tarif, par personne	3,00	3,00	

Gratuit : groupes hors temps scolaire : ALSH, périscolaire, activités diverses (aumônerie, cours d'arts plastiques) ville et QBO, élèves de l'EESAB Quimper, groupes institutionnels inférieurs à 12 (maisons de retraite, hôpitaux, handicapés, maisons de quartier, centres sociaux, délégations étrangères, jumelage), Instituts Médico Educatifs (IME). Accompagnateurs de groupes.	gratuit	gratuit	
Entrées groupes + visites guidées - à partir de 12 personnes			
Plein tarif, par personne	6,00	6,00	
Tarif réduit, par personne, groupes institutionnels inférieurs à 12 personnes (maisons de retraite, hôpitaux, handicapés, maisons de quartier, centres sociaux, centres de vacances, délégations étrangères, jumelages, IME)	3,50	3,50	
Gratuit : groupes hors temps scolaire ville et QBO (ALSH, périscolaire, cours d'arts plastiques, aumônerie, activités diverses), élèves de l'EESAB Quimper, nouveaux habitants de Quimper lors des visites organisées par la Ville, plus ou moins de 12 personnes	gratuit	gratuit	
Tarifs scolaires			
Entrée scolaire par classe : collège, lycée et enseignement supérieur	26,00	26,00	
Entrée scolaire par classe : maternelle, primaire, adhérents au Passeport pour l'art,	gratuit	gratuit	
Entrée + Intervention par classe dans le cadre du dispositif classe musée	26,00	26,00	
Entrée + Visite guidée par classe - QBO : maternelle, primaire, adhérents au passeport pour l'art	26,00	26,00	
Entrée + Visite guidée par classe - hors QBO : maternelle, primaire et groupes hors temps scolaire (ALSH, périscolaire, cours d'arts plastiques, Centre d'éveil aux arts plastiques de Cornouaille (CEAPC), activités diverses,)	46,00	46,00	
Entrée + Visite guidée par classe : collège, lycée et établissement supérieur	72,00	72,00	
Forfait 3 entrées + visites guidées par classe - QBO : maternelle et primaire	52,00	52,00	
Forfait 3 entrées + visites guidées par classe - hors QBO: maternelle et primaire	92,00	92,00	
Autres prestations			
Adhésion au passeport pour l'Art	140,00	140,00	
Location salle Lemordant - Soirée privée (tarif HT assujetti à TVA)	980,00	980,00	
Location salle Lemordant - Déjeuner privé (tarif HT assujetti à TVA)	490,00	490,00	
Location fichier numérique haute définition	62,50	62,50	
Forfait reproduction d'une œuvre de la collection – à partir de 100 exemplaires	216,00	216,00	

Les tarifs des frais de port sont alignés sur les tarifs de la Poste au 1er janvier 2022.

II – <u>Liste des exonérations supplémentaires et des remises spécifiques</u>

- Remises spécifiques :

- Réduction de 5% sur les produits vendus à la boutique pour les Amis du musée ;
- Remise de 33% sur les produits de la boutique vendus en nombre aux autres musées et aux associations d'Amis (Les Amis de Max Jacob etc.).

-Exonérations supplémentaires :

- Titulaires de la carte de presse, la carte ICOM, la carte d'invalidité et son accompagnateur, la carte annuelle Passeport culturel en Finistère, la carte culture du Ministère de la Culture et son accompagnateur, la carte de la Maison des Artistes (en cours de validité), la carte Bretagne Musées ;
- Elèves de l'Ecole du Louvre, des écoles d'Art et d'Architecture, de l'Ecole des Chartes et de l'Institut National du Patrimoine et étudiants en histoire de l'Art et archéologie des universités, écoles d'arts du spectacle;
- Conférenciers des musées, des Monuments Historiques et des Villes d'Art et d'Histoire et guides interprètes nationaux et régionaux ;
- Personnel des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiatives du Finistère ;
- Conservateurs et attachés de conservation membres de l'association des conservateurs des musées de France, sur présentation de la carte en cours de validité (AGCCPF);
- Grands mutilés et leurs accompagnateurs, anciens combattants ;
- Demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois et bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), sur présentation de l'attestation CAF;
- Tous les visiteurs lors des manifestations nationales (Nuit des musées, Journées du patrimoine, week-end Télérama etc.) et le dimanche de clôture du Festival de Cornouaille;
- Tous les visiteurs les dimanches après-midi entre le 1^{er} novembre et le 31 mars. Les visites et animations mises en place sont également gratuites.

La modulation des tarifs est réalisée dans le souci de faciliter l'accès aux groupes scolaires ainsi qu'aux jeunes publics ou défavorisés.

L'ensemble des tarifs détaillés ci-dessus sera valable à compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 27 juin 2023, les tarifs ayant vocation à évoluer à l'occasion de l'ouverture de l'exposition d'été.